



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique conjointe conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-03-10-00004 du 10 mars 2025 relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire au projet de recyclage immobilier pour la création de réserves foncières sur les secteurs « Arc Ouest » et « Cazotte » situés au centre-ville de Fort-de-France, porté par la société d'aménagement et d'équipement de la Martinique (SOAME). Cette enquête publique conjointe d'une durée de trente (30) jours consécutifs se déroulera du 15 avril 2025 au 14 mai la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », siège de l'enquête publique.

Le tribunal administratif de la Martinique a désigné M. Léon – Michel AMATA en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Jean-Michel ALONZEAU, en qualité de suppléant, par décision n° E 25000001 / 97 du 19 février 2025, pour encadrer et conduire l'enquête publique. Monsieur Léon – Michel AMATA siègera à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », siège de l'enquête publique, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Jours – Dates et heures des permanences		
mardi 15 avril 2025	8h00 – 12h00	Ouverture et permanence
mercredi 23 avril 2025	8h00 – 12h00	Permanence
mercredi 30 avril 2025	8h00 – 12h00	Permanence
lundi 5 mai 2025	8h00 – 12h00	Permanence
mercredi 14 mai 2025	8h00 – 12h00	Permanence et clôture

Le dossier d'enquête publique, les pièces qui l'accompagnent et les registres d'enquête publique, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie de Fort-de-France – Direction « Urbanisme », pendant le délai prévu à l'article 2 de l'arrêté susmentionné.

Le dossier est consultable à la mairie de Fort-de-France **du 15 avril 2025 au 14 mai 2025 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, et également sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2025 : « enquête publique conjointe conformément à l'arrêté préfectoral n°R02-2025-03-10-00004 du 10 mars 2025 relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relative projet de recyclage immobilier pour la création de réserves foncières sur le secteur « Arc Ouest » et le secteur « Cazotte » situés au centre-ville de Fort-de-France, porté par la société d'aménagement et d'équipement de la Martinique (SOAME).

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Fort-de-France ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique : enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr. Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

Monsieur Andy MARC
Société : SOAME
63, rue Victor Sévère
97200 FORT-DE-FRANCE
☎ : 05 96 63 90 91 - 📠 : 06 96 27 74 99
✉ : andy.marc@groupeasoame.com

Mme FOSSAERT Maëlle
Juriste foncier – Société SEGAT
(missionnée par la SOAME)
31, rue Étienne Marey – 75 020 Paris
☎ 01 43 15 85 00 – 📠 07 88 45 51 06
✉ : maelle.fossaert@segat.fr

Monsieur PAULIN Jean-Louis
Mairie de Fort-de-France
Boulevard du Général de Gaulle
BP 646 – 97200 Fort-de-France
☎ 05 96 59 60 00 – 📠 06 96 44 38 54
✉ : jean-louis.paulin@fortdefrance.fr

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Fort-de-France et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ « participation du public/enquêtes publiques 2025 »